

Préambule

1. Textes de référence : articles R 421-46 et 421-47 du Code de l'éducation, **circulaire n°2016-114 du 10 août 2016** relative aux orientations générales pour les comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

2. Missions : Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC) s'inscrit dans le pilotage de chaque établissement scolaire du second degré. C'est une instance de réflexion, d'observation et de proposition qui conçoit, met en œuvre et évalue un projet éducatif en matière d'éducation à la citoyenneté et à la santé et de prévention de la violence, intégré au projet d'établissement. Le CESC organise également le partenariat en fonction des problématiques éducatives à traiter.

De par ses missions, le CESC doit :

- contribuer à **l'éducation à la citoyenneté** ;
- préparer le plan de **prévention de la violence** ;
- proposer des actions pour aider les parents en difficulté et lutter contre l'exclusion ;
- définir un programme d'**éducation à la santé et à la sexualité** et de **prévention des conduites à risques**.

3. Fonctionnement du CESC en contexte dégradé (crise sanitaire Covid-19)

Le renforcement du protocole sanitaire en date du 31/10/2020, complété par les recommandations académiques, impose de limiter au strict nécessaire l'accès à l'établissement pour les personnes extérieures. De même, il n'est plus possible de réunir les élèves délégués afin de limiter le brassage.

L'établissement ne disposant pas des moyens matériels nécessaires pour organiser des réunions de qualité en visio-conférence, l'équipe de direction a décidé de limiter les réunions en présentiel à une équipe restreinte composée de :

- du chef d'établissement et/ou de son adjointe (M. Hénine et/ou Mme. Herment)
- de la CPE (Mme. Romeyer-Derbhey)
- de l'infirmière (Mme. Kerneis)
- de l'agent de prévention (Mme. Lhuillery)
- d'un représentant du personnel (Mme. Piletan-Guérin)
- pour les équipes qui souhaitent s'associer, un seul représentant par discipline.

Afin d'associer les parents et les élèves aux travaux du CESC, le mode d'organisation suivant a été retenu :

1. En amont de la réunion, **les élèves délégués** seront informés de l'ordre du jour et feront remonter leurs remarques et propositions par l'intermédiaire de **Mme la CPE** qui se chargera ensuite de leur diffuser le compte-rendu de la réunion.
2. En amont de la réunion, **les parents délégués et les partenaires institutionnels** seront informés de l'ordre du jour et feront remonter leurs remarques et propositions par l'intermédiaire de **Mme la Principale-adjointe** qui se chargera ensuite de leur diffuser le compte-rendu de la réunion.

Ce principe d'organisation temporaire fera l'objet d'une information auprès du C.A. La levée du protocole sanitaire entraînera le retour immédiat aux réunions en présentiel pour tous les membres du CESC.

Maquette des actions menées dans le cadre du CESC pour l'année 2020-2021

→ Les membres du CESC ont travaillé à une maquette générale d'actions prenant en compte :

1. La nécessité de continuer à conduire des actions de prévention et d'éducation à la santé et à la citoyenneté auprès des élèves du collège, en dépit des conditions de fonctionnement de l'établissement fortement dégradées du fait de la crise sanitaire et de la rigidité du protocole.
2. La nécessité d'être dans l'anticipation d'une évolution encore plus défavorable des conditions d'enseignement par la fermeture des établissements et la mise en place d'un enseignement en distanciel sur la durée.

→ Principes d'organisation :

1. Une première réunion a permis de fixer les grandes lignes des actions par niveau que souhaite mener le CESC pour l'année 2020-2021. La plupart des actions menées les années précédentes sont reconduites. De nouvelles actions sont proposées.
2. Cette maquette constitue une base de travail commune. Elle pourra être abondée tout au long de l'année en fonction des propositions et de l'évolution des conditions sanitaires. Elle fera l'objet d'une évaluation en fin d'année scolaire lors de la présentation du bilan pédagogique
3. Un certain nombre d'actions envisagées en début d'année sont actuellement suspendues en raison de la crise sanitaire. **Elles sont surlignées en jaune dans la présentation**. Dans la mesure du possible, ces actions seront différées cette année quand les conditions sanitaires seront plus favorables ou reportées sur la prochaine année scolaire. Elles pourront, le cas échéant, être conduites par des personnes ressources de l'établissement en lieu et place des intervenants initialement prévus.
4. Les propositions d'actions ont été réfléchies de façon à ce que certaines d'entre elles puissent être conduites en distanciel auprès des élèves dans le cas où les établissements secondaires seraient frappés de fermeture dans la durée pour raison sanitaire..
5. Le présent document fait l'objet d'une large diffusion auprès des personnels, des élèves et des parents via Pronote. Il est consultable sur le site de l'établissement : <http://clg-jean-joudiou-chateauneuf-sur-loire.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/>

→ Pistes de travail :

La maquette d'actions permet de dégager un certain nombre de points d'amélioration qu'il conviendra de prendre en compte lors des prochaines réunions :

1. **Réduire le déséquilibre constaté entre les niveaux** : les 6^{ème} bénéficient de nombreuses actions dans chacun des 4 domaines retenus. Il n'en est pas de même pour les autres niveaux, en particulier en 4^{ème} et en 3^{ème}.
2. **Comblé les manques** : Veiller à ce que chaque niveau bénéficie d'au moins une action dans chacun des 4 domaines retenus, en particulier la prévention de la violence et la prévention des risques.

1. PROPOSITIONS D' ACTIONS EN CLASSE DE SIXIÈME

Education à la citoyenneté

1. Participation à la semaine de la laïcité et du vivre ensemble du 7 au 11 décembre.
2. Liaison école/collège sur la thématique du handicap, en partenariat avec l'UNICEF.
3. Formation des délégués
4. Intervention du Conseil Municipal de Jeunes de Châteauneuf

Prévention de la violence

Thématique : le harcèlement

1. Intervention de l'équipe mobile de sécurité
2. Intervention de sensibilisation d'élèves de 5ème auprès de leurs camarades de 6ème.

6^{ème}

Education à la santé et à la sexualité

1. Opération petit-déjeuner (juin)
2. Information sur les règles et la puberté
3. Raid sportif
4. Initiation aux gestes qui sauvent

Prévention des conduites à risques

1. Intervention du Comité cycliste du Loiret : sensibilisation vélo et sécurité routière avec atelier vélo en partenariat avec la gendarmerie.

PROPOSITIONS D'ACTIONS EN CLASSE DE CINQUIÈME

Education à la citoyenneté

1. Participation à la semaine de la laïcité et du vivre ensemble du 7 au 11 décembre.
2. Atelier égalité filles/garçons
3. Formation des délégués
4. Réalisation d'un journal du collège

Prévention de la violence

Thématique : les réseaux sociaux

Intervention de l'équipe mobile de sécurité

5^{ème}

```
graph TD; C((5ème)) --> A[Education à la citoyenneté]; C --> B[Prévention de la violence]; C --> D[Prévention des conduites à risques]; C --> E[Education à la santé et à la sexualité];
```

Education à la santé et à la sexualité

1. Atelier sur le sommeil
2. Atelier sur la conscience de soi, la notion de consentement

Prévention des conduites à risques

PROPOSITIONS D' ACTIONS EN CLASSE DE QUATRIÈME

Education à la citoyenneté

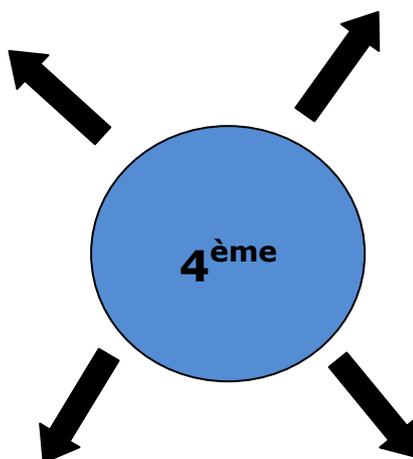
1. Participation à la semaine de la laïcité et du vivre ensemble du 7 au 11 décembre.

2. Formation des délégués

Prévention de la violence

Thématique : les réseaux sociaux

Intervention de l'équipe mobile de sécurité



Education à la santé et à la sexualité

1. Information sur la contraception et la sexualité

2. Formation PSC1

Prévention des conduites à risques

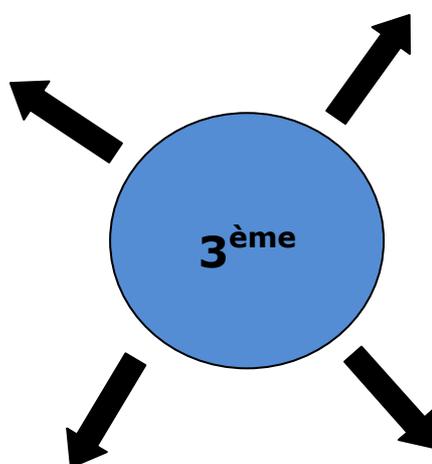
PROPOSITIONS D' ACTIONS EN CLASSE DE TROISIÈME

Education à la citoyenneté

1. Participation à la semaine de la laïcité et du vivre ensemble du 7 au 11 décembre.

2. Formation des délégués

Prévention de la violence



Education à la santé et à la sexualité

1. Information sur le don d'organes

2. Intervention du centre de planification familiale sur les représentations

Prévention des conduites à risques

1. Intervention de l'APLEAT sur la thématique des addictions